

Réf: Dossier N° 322340

Avis de constitution

« TANIKELE »

Abidjan, Cocody, Abidjan, Cocody Ambassades non loin de la banque mondiale, Lot 2, Ilot 939

Aux termes du Procès-verbal d'ouverture d'une succursale de la société dénommée ONZE CAPITAL AFRICA, en date du 10/08/2024, il a été adopté les résolutions suivantes:

SOCIETE « TANIKELE »

Le conseil et l'assistance en investissement

La recherche de financement

le conseil stratégique, le financement et l'accompagnement auprès des particuliers, des entreprises, des collectivités et autres organismes publics ou privés

La gestion d'entreprise, l'étude de faisabilité de divers projets

La restructuration d'entreprise

Le conseil en stratégie (organisation, management, gestion, systèmes d'information, ressources humaines, marketing et communication de la conception à la mise en œuvre)

La proposition de services de formation

La représentation d'Entreprises ou de Sociétés commerciales

La prise de participation dans les projets commerciaux ou industriels

Et pour la réalisation de l'objet social:

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles

l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux

la prise en location - gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

0 F CFA

Abidjan, Cocody, Abidjan, Cocody Ambassades non loin de la banque mondiale, Lot 2, Ilot 939

M CABRAL SILVA RAONY (REPRÉSENTANT LÉGAL)

null

n°CI-ABJ-03-2024-B21-00089 du 16/10/2024 au Tribunal du Commerce

2 ans

n°63445/GTCA/RC/2024 du 16/10/2024

